

219C0992
FR0004166197-DIV12

20 juin 2019

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

EVOLIS

(Alternext)

Le 20 juin 2019 ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée que la société Cedys & Co envisage de déposer sur les titres de la société EVOLIS¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres EVOLIS sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqué conjoint diffusé par les sociétés EVOLIS et Cedys & Co le 20 juin 2019.